

Saint Maximin La Sainte Baume,  
Le 22 juillet 2023

Chers amis et bienfaiteurs,

La communauté va de l'avant avec de nouveaux projets !

Le réaménagement  
**de notre bibliothèque**  
devient nécessaire !  
(Mobilier, accessibilité,  
économie d'énergie,  
peinture...)

**Coût total des travaux : 1 10 000€**

**Comment nous aider ?**

- Par chèque, rédigé à l'ordre de la Fondation des monastères et envoyé à l'adresse du monastère : *1781 chemin du Deffends, 83 470 Saint Maximin La Sainte Baume*
- En ligne sur le site : <https://don.fondationdesmonasteres.org/soutenir>, en cliquant sur « à une communauté de mon choix » et en indiquant St Maximin dans le moteur de recherche

Toute la communauté vous remercie !

Vos dons effectués à la Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique, (14 rue Brunel 75017 PARIS / 01 45 31 02 02) habilitée à recevoir les dons, déductibles fiscalement (IR, IFI et IS), pour son œuvre de soutien charitable aux membres des communautés religieuses et monastiques de toutes confessions chrétiennes, vous permettent de profiter d'un cadre fiscal avantageux.

5% du montant de votre don sera versé au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères, pour aider d'autres communautés.

**La Fondation des Monastères délivre systématiquement un reçu fiscal.**

**Impôt sur le revenu (IR) :** Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66 % du montant du don dans la limite de 20 % de votre revenu net imposable.

**Impôt sur la Fortune immobilière (IFI) :** Vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 75 % du montant du don dans la limite de 50 000€

**Impôt sur les sociétés (IS) :** Les dons des entreprises donnent lieu à une réduction d'impôt égale à 60% de leur montant, dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires

Vos informations personnelles sont nécessaires au traitement de votre don par la Fondation des Monastères. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données vous concernant.

Pour exercer ce droit, contactez la Fondation des Monastères : [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org)